

Édito Les grands principes de notre projet pour Illats



Voici venu le temps de présenter la cohérence de nos propositions énoncées dans ces pages depuis de nombreuses années.

Nous voulons faire évoluer notre village en préservant son identité mais en rompant avec les pratiques du passé.

Pour cela nous proposons une gestion transparente et concertée dans laquelle chaque citoyen pourrait se retrouver et se sentir intégré dans sa commune.

En outre, nous voulons adapter notre village à une croissance démographique future puisqu'on nous annonce 200 habitants de plus en dix ans. Nous pensons que l'afflux de nouveaux arrivants sera plus conséquent. Il faudra alors prévoir un agrandissement de l'école, un entretien rigoureux de la voirie et repenser l'urbanisme de la commune.

Nous proposerons la mise en place et le développement de services publics de qualité pour toutes les générations. Pour qu'Illats ne devienne pas un village dortoir, il faudra dynamiser les activités culturelles, commerciales et touristiques en s'appuyant sur ses atouts (sortie de l'autoroute, début de la forêt landaise et proximité du Sauternais).

Mais la réalisation d'un tel projet ne pourra être une pleine réussite que si le cadre naturel de notre commune est préservé.

Dans la page intérieure de ce numéro, vous pourrez consulter la première mouture de propositions concrètes – résultat d'une longue réflexion collective (voir ICI n°25) - qui composeront le programme électoral de la liste que nous sommes en train de construire pour les élections municipales en mars prochain. Vous pouvez donner votre avis, enrichir et participer à notre travail en nous contactant par l'intermédiaire de notre site internet : www.citoyens-illats.info ou en nous écrivant au siège d'ICI chez GILLES BAILLET au N°2 Le RUDE ILLATS; mais aussi et surtout, en assistant à **la réunion publique que nous organiserons en novembre prochain sur le thème : Quelle gestion pour Illats ?**

La philosophie de notre démarche se veut ouverte, constructive et transparente. Nous ne voulons pas imposer notre volonté à ceux qui ne pensent pas comme nous. Nous sommes conscients qu'une gestion dynamique ne peut exclure les citoyens les plus actifs quelles que soient leurs idées politiques.

Bonne lecture à tous.

Le bureau



Vie locale

10, 11 et 12 août : le réveil des fêtes de la St Roch

Le 10 et surtout le 11 août, il s'est passé quelque chose à Illats ! Des concerts de toutes les musiques ! Des repas ! Une bodega ! Des ball-trap ! Une sortie cycliste ! Un concours de belote ! Un concours de pétanque ! L'implication forte de nombreuses associations et de bénévoles –pour la plupart des jeunes de la commune !

A l'arrivée : une grande réussite ! Une fête joyeuse, conviviale et populaire car les Illadais avaient répondu présent au rendez-vous et nos voisins aussi. (1)

Mais, il n'y a pas de miracle, il n'y a que du travail ! L'ampleur des efforts fournis pendant six mois mérite d'être soulignée : pour mettre en place la coordination avec la municipalité –qui a donné en accord avec la préfecture, l'autorisation de dévier la circulation dans le bourg le samedi soir et d'ouvrir trois débits de boissons -, le comité des fêtes et les différentes associations, pour programmer les groupes de musique et organiser le marché nocturne.

Tout cela n'a été possible que parce que l'association des commerçants et en premier lieu, son président, a su fédérer toutes les énergies qui existent dans notre commune – ICI l'a toujours dit – et qui n'attendaient qu'un projet intéressant pour pouvoir s'exprimer.

Cette réussite démontre que la fête ne peut plus être conçue au nom de considérations politiques : elle n'est ni de droite ni de gauche. Elle doit simplement être faite par ceux qui aiment la faire ! Cette belle expérience sera sans aucun doute renouvelée l'année prochaine...

Gilles Baillet

(1) Il est surprenant que le compte rendu publié le lundi 13 août dans *Sud-Ouest* ait « oublié » ces nombreuses manifestations. Bien des Illadais s'interrogent.

Vous pouvez consulter une page et un diaporama sur les fêtes sur le site internet illats le site des illadais. www.illats.fr

Combien ça a coûté ?

Comme nous l'annoncions dans notre dernier journal, c'est l'association des commerçants qui a supporté l'essentiel des dépenses à savoir les trois concerts sur la place de l'église, le chanteur au repas organisé par le football ainsi que la sécurité pour surveiller le matériel loué. Le coût total est de 5 000€. Cette somme est couverte par la subvention municipale de 2 200€, les bénéfices de la buvette des commerçants, les 2 000€ en caisse de l'association et les 20% qui devaient être prélevés sur les bénéfices de la bodega du basket et du repas du football. Les concerts du Kaliméro Pub étant financés par l'établissement. Le montant des autres dépenses concernant le comité des fêtes demeure comme d'habitude inconnu alors que ce dernier perçoit tous les ans une subvention de 2 287€. Les Illadais ont le droit de savoir comment est utilisé l'argent de leurs impôts.

Au conseil municipal

Conseil municipal du 5 juillet

1) **Restauration de l'église** : l'appel d'offre concerne la tranche restauration des murs gouttereaux de la nef, la charpente, la zinguerie, l'électricité et les objets liturgiques. L'opération coûtera 116 800€ HT soit 139 692, 80€ TTC. Cette tranche fait partie d'un ensemble de travaux de restauration à venir qui seront effectués en trois tranches fermes plus deux conditionnelles minimum. Le coût prévisionnel de l'ensemble est de 420 000€ TTC.

2) Modification d'un poste d'agent.

3) Raccordement à l'électricité pour la garderie multi accueil. Frais pour la commune d'Illats : 4 760€.

Les travaux seront achevés pour l'automne et l'inauguration est prévue au plus tard en janvier.

Garderie multi-accueil : une véritable poupée russe

Comme les matriochkas russes, la garderie multi-accueil nous



emmène de surprise en surprise.

D'abord le choix du terrain fut des plus étonnants : quelle drôle d'idée de construire une « crèche » accueillant des tout petits à côté d'un cimetière et à proximité d'une autoroute (idéal pour habituer les bambins à la pollution auditive et olfactive) ! Beaucoup d'habitants de la commune et du canton n'en reviennent toujours pas.

Puis, le coût de cette structure a progressé avec l'avancement des travaux. Aux dernières nouvelles, nous en étions à 1 283 958 € TTC. Ce qui est un prix très élevé par rapport à celui d'autres structures similaires des environs (Toulonne ou Castets en Dorthe, voir ICI n° 23).

Dans cette facture est compris le prix du tourne à gauche qui permettra aux utilisateurs d'accéder à la garderie.

Justement, ce tourne à gauche à l'entrée d'Illats ne risquera-t-il pas de créer des problèmes de circulation ? Pourquoi ne pas avoir prévu une entrée par derrière en utilisant l'ancienne route de Cérons (1^{ère} route à gauche en entrant dans Illats) ? Cette solution aurait eu l'avantage d'être moins dangereuse et moins coûteuse : Elle aurait évité la destruction des trottoirs neufs et de la route refaite il y a 3 ans.

Enfin, nous assistons stupéfaits à la construction d'un bâtiment qui ne correspond pas à l'idée que l'on se fait d'une structure accueillant des bébés. Ce que l'on peut en voir de la route est pour le moins rébarbatif, la construction fait plus penser à un hangar surmonté d'un mirador avec vue imprenable sur le cimetière (certains l'appellent même le blockhaus, ce qui montre bien le manque d'ouverture de la construction). Bien sûr, ces façades sont les plus mal exposées, espérons que les faces cachées du bâtiment seront d'agréables surprises et seront plus ouvertes sur l'extérieur.

Christine CRONER

4) Les travaux d'enfouissement des réseaux électriques pour la maison des associations coûteront à la commune 13 080€ soit 20% de la dépense totale de 65 400€ à la charge du syndicat de l'électricité.

5) Pour l'enfouissement de la ligne téléphonique route de St Michel, un devis précis a été établi par France Télécom.

6) Mme Barthe cède gratuitement à la commune une parcelle pour y installer le compresseur pour l'assainissement de Brouquet.

7) Le prix des tickets de cantine passe de 1€ 85 à 1€ 90.

8) Les admissions en non valeur (les impayés) sont évoquées.

9) Règlement du GAN pour le sinistre de St Roch du au choc d'un véhicule dans une boule de protection : 1 580€ ainsi que pour le sinistre du pont route de Landiras : 4 606€ 26.

10) Convention SAGPA pour la récupération des chiens errants.

11) Modification des statuts de la CdC : délégation de la voirie pour toutes les routes sauf pour le tour de l'église.

13) Vectorisation du cadastre. 14) Amortissement de l'effacement des lignes téléphoniques.

15) Coût du sol du local du 3^{ème} âge : 1 572€ 21.

16) Projet de couverture du hangar de la boulangerie : attribution de 6 500€ au CCAS qui en a la charge.

17) Travaux caniveaux du bourg : 882€ 65 et réfection des pistes forestières : 7 050€.

Conseil municipal du 19 juillet

1) Le maire récupère ses indemnités puisqu'il n'est plus député. Egalité des indemnités entre les adjoints.

2) Augmentation du prix de l'accueil périscolaire : 1€ pour la demi-journée (soir ou matin) 2€ par journée (soir et matin). Pour 4 semaines : 14€ tarif demi-journée et 28€ tarif journée. Les familles non imposables bénéficieront de la gratuité à partir du 3^{ème} enfant.

3) Achat souffleur : 788€ 4) Installation alarme dans le bâtiment technique : 2 921€

Résumé fait par le maire des rapports sur l'eau, l'assainissement et les traitements des ordures ménagères.

Consommation

Le prix de l'eau assainie atteint 5€ 45/ m3 (35 F 75) !

Illats confirme sa place dans le peloton de tête des communes les plus chères du Sud Gironde.

D'après les rapports 2006 sur la qualité des services publics de l'eau et de l'assainissement communiqué lors du comité syndical du 16 juillet 2007, le prix de l'eau assainie est passé de 5€ 29/m3 en 2005 à 5€ 45 en 2006 soit 35 F 75 le m3. Cette augmentation en francs est de 1 F 05/m3. Comment en est-on arrivé là ?

Sur une consommation de 120 m3, la Lyonnaise a gagné 2€ 52, la SAUR 5€ 62, le syndicat 0€ 47 et la contre-valeur pollution – taxe prélevée par l'agence de l'eau du bassin Adour-Garonne – a fortement augmenté de 10€ 07. Cette somme correspond à une progression de 50%.

Par conséquent, nous avons interpellé l'agence dans un courrier en date du 18 juillet. Elle nous a répondu le 9 août qu'il s'agissait de la conséquence de l'augmentation de paramètres permettant de calculer la contre-valeur pollution, décidée par son conseil d'administration – lequel est présidé par Jean François-Poncet.

Marcel Carrethey

Les autres délibérations votées le 16 juillet concernant notre commune

- 1) Augmentation des indemnités de fonction du président qui vient de perdre son mandat de parlementaire : retour à la situation de 2001 avec 600€ 32 par an.
- 2) Recrutement d'un adjoint administratif.

Informations données lors du conseil municipal du 19 juillet 2007 concernant l'eau et l'assainissement

- 1) Un trou d'un mètre sur un mètre a été détecté sous la digue des bacs de lagunage de la station d'épuration du Merle. Des travaux sont en cours.
- 2) Un vol de grillage est à signaler à la station d'épuration de Barrouil.
- 3) Le quartier du Peyrey ne fera pas partie des travaux d'assainissement du Caméou. Des négociations sont en cours avec Cérons pour le raccordement du réseau.

La fin de la contre-valeur pollution en 2008

Dans son courrier du 9 août, l'agence de bassin nous informait que « 2007 sera la dernière année où la redevance pollution domestique sera calculée et recouvrée » selon les modalités actuelles. « En effet, la loi sur l'eau et les milieux aquatiques parue au journal officiel le 31 décembre 2006 réforme en profondeur le système actuel. A compter du 1^{er} janvier 2008, la redevance actuelle laisse place à deux redevances distinctes :

- une redevance pollution domestique recouvrée sous la forme d'un taux unique fixé par le conseil d'administration de l'Agence de l'eau appliqué aux m3 d'eau potable facturé aux abonnés des réseaux de distribution publique d'eau potable de toutes les communes du bassin
- une redevance pour modernisation des réseaux de collecte assise sur les volumes soumis à redevance d'assainissement »

Qu'importe la réforme pourvu qu'elle n'étrangle pas financièrement l'utilisateur...

Jean Marc Nigues

Nos abonnements pour l'eau et l'assainissement sont excessifs : ils doivent baisser !

Dans *ICI* n°25, nous dénonçons les excédents cumulés considérables dans la gestion de l'eau et de l'assainissement. Cette « bonne santé financière » est d'autant plus aberrante qu'elle a été obtenue au détriment des usagers. Chacun se souvient des abonnements perçus en trop pour la consommation d'eau et l'assainissement par la Lyonnaise, la SAUR, le syndicat des eaux de Budos et la commune d'Illats en 2003 et en 2004. Mais également de la longue campagne que nous avons menée dans ces pages et qui a finalement abouti en mai 2005 au remboursement immédiat de la moitié des sommes dues aux usagers.

Or, nous avons choisi d'aller plus loin en nous interrogeant sur l'importance de la partie fixe (abonnement) que nous payons dans nos factures. En effet, dans le numéro spécial du magazine *Que choisir* paru en mai 2002, il est dit que « la réglementation n'impose pas aux maires d'introduire dans la tarification la partie fixe (...). Cette partie fixe équivalant à un abonnement, doit strictement correspondre aux charges fixes du service : entretien des canalisations et du branchement, frais d'entretien et location des compteurs (Journal officiel, Questions à l'assemblée nationale, 6 avril 1998). » Elle ne doit pas être « excessivement élevée au regard des investissements (Journal officiel, 11 août 1999) ».

« Selon les données des observatoires de bassins, la part fixe représentait en moyenne, en 1998, 17% du montant global d'une facture avec des pointes maximum de 44%. » Or, à Illats, pour la seule année 2006, la partie fixe de la consommation d'eau représentait 60, 9% du montant global des factures. A ce propos, l'UFC-Que choisir fait remarquer :

« Sans rapport entre les coûts et la consommation, ce forfait n'est pas incitatif aux économies d'eau, mais permet d'assurer en revanche des rentrées financières garanties et parfois même d'effectuer des provisions pour investissement, alors que ce n'est pas sa vocation. »

Gilles Baillet



Notre projet (2) : 1^{ère} mouture

I Une bonne gestion municipale est une gestion transparente

Pour garantir la transparence, la démocratie et permettre aux citoyens de participer à la gestion de leur commune, nous proposons :

A- L'organisation de réunion du conseil municipal consistantes où les dossiers seront débattus et pas expédiés. Un espace de débat sera aménagé pour pouvoir discuter avec les citoyens présents.

B- L'organisation de réunions publiques générales afin de présenter et discuter les grands dossiers communaux et de réunions de quartier pour traiter des problèmes localisés. Ces espaces de concertation permettront de prendre en compte, dans la mesure du possible, les vœux et les observations de chacun.

C- L'ouverture des commissions municipales aux citoyens intéressés.

D- La mise en place d'une commission communication chargée de rédiger le bulletin municipal.

E- La commission sports et culture réunira les représentants des associations et des élus. C'est elle qui proposera au conseil municipal les subventions à attribuer aux différentes associations. Elle discutera, au début de chaque année scolaire, le planning d'utilisation de la salle des fêtes.

II Des aménagements utiles aux Illadais et l'optimisation de l'utilisation des infrastructures existantes.

Nos projets d'aménagement s'inscrivent dans le court terme et dans le long terme. Il s'agit de partir de ce qui existe et de l'améliorer. Nous lancerons également des projets ambitieux qui se concrétiseront sur 6 ou 10 ans :

A-Projet concernant le parking de la salle des sports et des écoles. Sont prévus :

- Un parking goudronné
- La plantation de deux rangées d'arbres pour filtrer le bruit avec le voisinage et des bancs
- Un terrain multi-sports amovible
- Une aire de jeux amovibles pour les petits
- Un éclairage approprié

B-Projet place de la salle des fêtes. Sont prévus :

- La réfection du sol
- La mise en place d'un éclairage pour les manifestations nocturnes

C-Projet place de l'église. Sont prévus :

- La coupe et le remplacement de certains arbres malades
- La réfection de la route d'accès
- La réfection de tout le pourtour de la place
- La mise en place de bancs et de poubelles

D-Projet d'aménagement d'un terrain de camping municipal : la municipalité fera si nécessaire, jouer de son droit de préemption pour choisir un terrain à proximité du bourg et relativement ombrageux (voir chapitre VI).

E-Projet du grand contournement du bourg d'Illats pour les camions : il faudra 6 ans pour définir le tracé (les nombreuses expropriations) et un an pour le réaliser. Son élaboration prendra du temps et nécessitera la coopération avec nos voisins de Landiras, le Conseil Général et son maître d'œuvre, la DDE. Il s'agira de construire une voie pour les poids lourds qui doublera la route de Sore afin de sécuriser le centre bourg et de mettre fin aux dégâts causés par leur passage.

F-Projet d'agrandissement de l'école (voir chapitre III).

G-Nous lancerons des programmes annuels pour optimiser l'utilisation des infrastructures existantes dans le but de garantir l'accès de tous, la durée de vie des installations, et de réaliser des économies sur le long terme. Nous proposons :

- La réalisation d'un état des lieux du réseau routier puis d'un programme de réfection annuel de la voirie soumis à la commission voirie de la Communauté de communes.
- L'adaptation de l'accès à la mairie pour les personnes à mobilité réduite ou handicapées par le transfert du secrétariat au rez-de-chaussée de l'aile droite du bâtiment
- Pour la salle de sports : un entretien mensuel de son sol, annuel de ses murs, de son armature en bois et des vestiaires. Nous envisageons l'achat d'une soufflerie mobile pour lutter contre la condensation et d'une moquette de protection afin d'utiliser la salle pour des réceptions
- Pour la salle des fêtes : un nettoyage hebdomadaire, un entretien rigoureux du bâtiment et l'achat d'un matériel plus fonctionnel comme par exemple de chariots pour transporter plus facilement les tables et les chaises et d'un nouveau mobilier
- Pour la salle de la maison des associations : un entretien annuel de la structure en bois extérieure et la création d'une salle de musique
- Pour le stade de football, les courts de tennis ou le terrain de moto-cross : les efforts d'entretien actuels seront maintenus mais nous proposerons une plus grande implication de leurs utilisateurs ainsi qu'un contrôle des nouvelles constructions sur le moto-cross.
- La simplification des adresses en revoyant la numérotation des maisons pour éviter les confusions

L'achat d'un minibus municipal au service des associations et des différents services municipaux.

III Des services publics de qualité pour toutes les générations d'Illadais

- A- Une action sociale ambitieuse en faveur des plus démunis et des personnes rencontrant des difficultés passagères :
- les situations personnelles seront examinées pour octroyer une aide alimentaire. Elle pourra se présenter sous forme de bons d'achat pour les denrées alimentaires et de première nécessité, en plus des colis alimentaires délivrés chaque semaine par le biais de la banque alimentaire de la Croix rouge.
 - La prise en charge partielle ou totale des dettes.
 - Le Centre Communal d'Action Sociale fera de permanences régulières en mairie et ses membres travailleront en étroite collaboration avec les services sociaux du Conseil Général et de l'Etat.
- B- En direction des jeunes, nous relancerons et développerons le Centre aéré : c'est une compétence de la Communauté de communes mais notre municipalité est libre de redonner vie au centre en aidant l'association qui l'a créé il y a 25 ans. Nous proposons la signature d'une convention de délégation de service public clarifiant les prestations fournies aux familles et l'utilisation de la subvention municipale spéciale qui sera versée. Nous envisageons de le faire fonctionner durant toutes les vacances scolaires. Le CCAS versera une aide permettant à toutes les familles qui ont des difficultés d'y envoyer leurs enfants. De plus nous créerons un point écoute jeunesse et une Maison des jeunes et de la culture (voir ICI n° 25)
- C- En direction des personnes âgées, nous organiserons un ramassage pour les marchés du vendredi à Podensac et du samedi à Cadillac ainsi que la distribution de livres de la bibliothèque municipale.
- D- Nous préparerons notre école à l'avenir en envisageant son agrandissement pour faire face à l'augmentation future de la population de la commune: il s'agira d'exploiter l'espace laissé par la cour de la bibliothèque et celle de la maison des associations.
- En fonction de l'application des réformes de l'éducation, nous envisagerons la mise en place d'un programme municipal d'aide aux devoirs et de soutien scolaire gratuit : les retraités et les étudiants bénévoles seront sollicités.
- E- Nous voulons travailler avec les associations spécialisées dans l'utilisation d'Internet dans le but de créer un libre accès quotidien à Internet à la bibliothèque municipale où des ordinateurs seront mis à disposition des Illadais en recherche d'emploi ou ayant d'autres nécessités administratives ou culturelles.
- F- Nous voulons reposer la question de l'avenir de notre poste : son statut actuel ne répond pas à nos besoins. Nous voulons le retour d'une poste avec tous les services qu'elle rendait avant son changement de statut. Nous serons prêts à engager le bras de fer avec la direction départementale de cette entreprise.
- G- Pour une gestion de l'eau et de l'assainissement favorable aux usagers. Nous proposons :
- La création d'une commission consultative incluant les associations d'usagers à l'intérieur du syndicat des eaux de Budos
 - La réduction des excédents cumulés par le syndicat des eaux et la commune ainsi que de l'abonnement
 - La mise aux normes européennes de nos deux stations d'épuration qui débordent régulièrement en faisant appel aux entreprises locales qui ont un savoir faire important.
 - Le lancement d'une étude de faisabilité d'une régie de l'eau et de l'assainissement qui se rattachera à la régie voisine de Preignac-Barsac-Toulence. C'est le seul moyen de garantir durablement un prix décent de l'eau aux usagers.

IV Pour une animation dynamique d'Illats.

Nous proposons :

- A-La création d'un comité des fêtes ouvert à tous les Illadais, les associations et les commerçants, géré de manière transparente
- B-La création d'une Maison des Jeunes et de la culture chargée d'organiser les activités culturelles
- C-En plus des manifestations qui sont apparues depuis un an (marché de Noël et marché nocturne de la fête de la St Roch), le lancement d'un marché bimensuel le dimanche matin en collaboration avec l'association des commerçants
- D-Toujours dans le but d'aider les commerces locaux, le lancement d'opérations d'animation financées par les fonds régionaux de développement du commerce en milieu rural et la chambre des métiers (qui propose des animations clé en main).

V Urbanisme : pour répondre aux besoins de logement et de transparence des Illadais, nous proposons :

- A-La mise en place d'opérations immobilières afin de réhabiliter ou de construire des logements à loyers modérés ouverts à tous.
- B-Dans quatre ans nous réviserons le Plan local d'urbanisme selon quatre critères :
- Une vaste consultation par des réunions publiques sera organisée au niveau de la commune et des quartiers. Les cas individuels seront examinés par des rendez-vous en mairie mais ils devront remplir les conditions générales du PLU.
 - Les terrains constructibles illégalement déclassés lors de l'élaboration de l'actuel PLU seront reclassés.
 - La surface constructible sera augmentée en toute transparence et selon des critères rationnels garantissant un développement harmonieux d'Illats et respectueux de l'environnement.
 - Le maintien et le renforcement des principes environnementaux actuels : préservation du patrimoine naturel et viticole ainsi que la protection de la population contre le bruit, nous rajouterons la vitesse des véhicules.

VI Pour choisir le développement touristique. Nous proposons :

- A-La création d'un terrain de camping municipal capable d'accueillir des camping-cars afin de profiter de notre proximité de l'autoroute. Il permettra également aux vendangeurs de camper dans de bonnes conditions. Cette infrastructure sera un outil favorable à la viticulture. Nous y installerons à terme des bungalows.
- B-La création d'une halte VTT à proximité du camping
- C-La création d'une brochure d'information intercommunale

Quels financements ?

Nous voulons travailler avec les collectivités locales qui définissent comme le Conseil Général de la Gironde des projets de développement rural. Par cette coopération que nous renforcerons, nous pensons réduire considérablement le coût de ce que nous proposons. De plus, la mise en place du Pays, constituera une opportunité supplémentaire.